

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

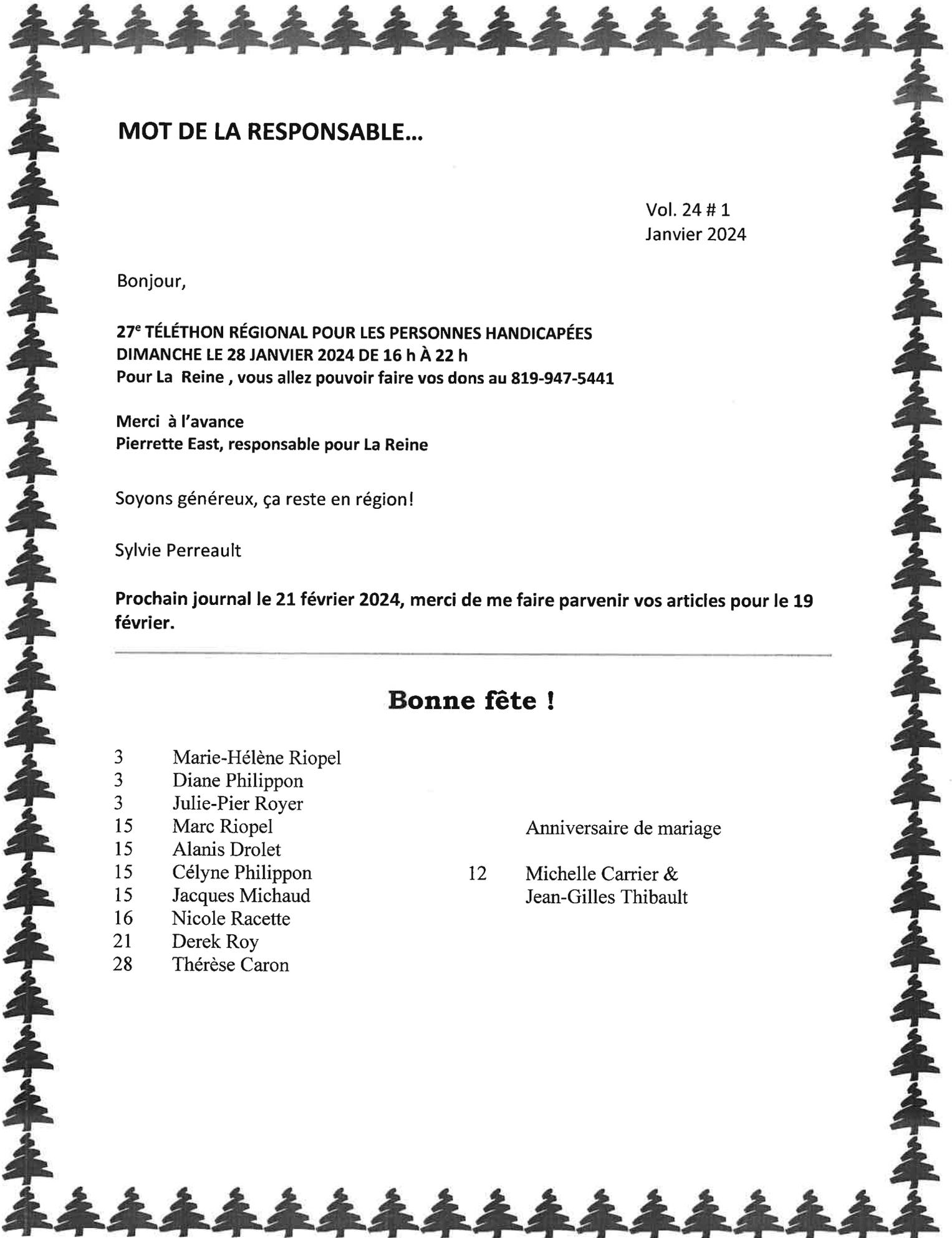
*Sachez qu'il est possible pour les anciens résidents de La Reine de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain.***

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : lareine.ao.ca onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.



MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 24 # 1
Janvier 2024

Bonjour,

27^e TÉLÉTHON RÉGIONAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES
DIMANCHE LE 28 JANVIER 2024 DE 16 h À 22 h
Pour La Reine , vous allez pouvoir faire vos dons au 819-947-5441

Merci à l'avance
Pierrette East, responsable pour La Reine

Soyons généreux, ça reste en région!

Sylvie Perreault

Prochain journal le 21 février 2024, merci de me faire parvenir vos articles pour le 19 février.

Bonne fête !

3	Marie-Hélène Riopel	
3	Diane Philippon	
3	Julie-Pier Royer	
15	Marc Riopel	Anniversaire de mariage
15	Alanis Drolet	
15	Célyne Philippon	12
15	Jacques Michaud	Michelle Carrier & Jean-Gilles Thibault
16	Nicole Racette	
21	Derek Roy	
28	Thérèse Caron	

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2023

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **23-12-222: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 novembre 2023 à 19h00;**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2023 à 19h00;**
5. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 256: « Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 »**
6. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 255: « Règlement pour un emprunt temporaire TECQ 2019-2023.**
7. **Voirie**
 - Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - Inspection Électrique des bâtiments
 - Date et responsabilités de Travail Contremaitre pour forage avec DEC Enviro.
8. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - Formation Volet 2-3
 - Regroupement Service Incendie 14 nov.23 Ville La Sarre
 - OMH
 - Rencontre MRC
 - Planifier réunion adopter le budget 2024
 - PPA-ES 2022-2025 \$
 - Suivi forages DEC Enviro
9. **Correspondance;**
 - 1) Conseil en bref
10. **Présentation des comptes à payer;**
11. **Diverses résolutions:**
 - 1) Emprunt temporaire auprès Institutions bancaire pour TECQ19-23 reçu en mars 2024.
 - 2) Programmation de la TECQ 2019-2023 Version 5
 - 3) Augmentation marge de crédit
 - 4) Location de Pépine Entreprise Stellaire Construction
 - 5) Vacances DG;
 - 6) Horaire bureau municipal pour la période des fêtes;
 - 7) Calendrier des séances régulières du conseil municipal pour 2024;
 - 8) Autorisation du paiement des factures de décembre au 31;
 - 9) Entente déneigement de Rock Chabot;
 - 10)Renouvellement Sureté du Québec
 - 11)Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
 - 12)Renouvellement du contrat d'incendie 2024 avec la caserne de Dupuy en lien Ville de La Sarre
 - 13)Renouvellement du contrat d'assurance FQM assurances
 - 14)Cotisation au Réseau Biblio pour 2024
 - 15)Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 16)Renouvellement de l'entente relative au contrôle des animaux
 - 17)Octroi du contrat pour la cueillette de matières résiduelles et recyclables 2024
 - 18)Entente salariales 2024 employés

- 19) Renouvellement logiciel CIM 2024
 - 20) Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie
 - 21) Clôture agriculteur
 - 22) Nomination d'un représentant et renouvellement adhésion Club Nautique Lac Abitibi
 - 23) Nomination DGA en DGA Greffière adjointe
 - 24) Adhésion fédération producteurs
 - 25) Implication PG Expédition
 - 26) Démission élue #3
 - 27) Décès élue #4
 - 28) Politique de confidentialité de la municipalité de La Reine
12. **Période de questions (de 19h30 à 20h);**
13. **Varia : Sujet Divers**
14. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3. **23-12-223: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 NOVEMBRE 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023.

23-12-224 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023.

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE REVENUS ET DES DÉPENSES NOVEMBRE 2023**

La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 novembre 2023

5. **23-12-225 : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné qu'à la prochaine séance extraordinaire du conseil soit le 18 décembre 2023 à 19h15 de la municipalité de La Reine sera présenté pour dépôt et pour adoption le règlement_no. 256: « Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 »

6. **23-12-226 : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté et déposé pour adoption le règlement 255 pour dépenser le solde disponible de la TECQ 2019-2023 si l'institution financière Desjardins ne peut pas nous financer jusqu'en mars 2025.
« Règlement no. 255 pour un emprunt temporaire TECQ 2019-2023 »

7. **VOIRIE**

- Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- Inspection Électrique des bâtiments
- Date et responsabilités de Travail Contremaitre pour forage avec DEC Enviro

8. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- Formation Volet 2-3
- Regroupement Service Incendie 14 nov.23 Ville La Sarre
- OMH suivi
- Rencontre MRC
- Planifier réunion adopter le budget 2024
- PPA-ES 2022-2025 \$
- Suivi forages DEC Enviro

9. CORRESPONDANCE

- Conseil en bref

10. 23-12-227 :PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER :

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour novembre 2023, au montant de **25 283.83 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de novembre 2023 au montant de **798.20 \$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en novembre 2023 pour un montant de **14 376.51 \$** et les DAS provinciales et fédérales; remises d'octobre 2023 payées en novembre 2023 pour **3 722.39\$.**
- Soit : le grand total des dépenses pour novembre 2023 pour **44 180.93 \$.**

11. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 23-12-228 : Emprunt Temporaire auprès notre institutions financière Caisse Desjardins pour la TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a procédé à des travaux de la TECQ 2019-2023 pour un montant de 472 000\$ depuis le début de ce programme pour les eaux potables et usées;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine sera remboursée par le programme TECQ 2019-2023 en mars 2024 pour 188 327.30\$ et en mars 2025 pour 283 672.70\$ selon le calendrier de versements soit sur un période de deux ans;

EN CONSÉQUENCE, notre institution financière, la caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest sera remboursée aux mêmes dates que le calendrier des versements que la TECQ 2019-2023;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de La Reine procède à une demande d'emprunt temporaire à la Caisse Desjardins de

L'Abitibi-Ouest au montant de 472 000\$ au taux préférentiel auquel sera ajouté 0.50% si la municipalité a des besoins de liquidité pour poursuivre les travaux;

QUE Madame Lise Bégin, directrice générale soient nommés pour et au nom de la municipalité de La Reine pour la signature des documents relatif à la demande

2) 23-12-229 : Programmation TECQ 2019-2023 Version 5

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'aura plus de travaux pour le volet 1 pour la TECQ 2019-2023 selon la firme AtkinsRéalis Stavibel Inc. qui gère les travaux d'eaux usées à la municipalité de La Reine ;

CONSIDÉRANT QU'il reste un montant d'environ 301 milles à dépenser dans la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE selon les discussions avec Monsieur Jean-Claude Dorvil, pour un projet dans le volet 4 D : Infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, municipale, sportive et de loisir serait accepté, soit un abri Multifonctionnel de 100x60;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la consultante de la Municipalité de La Reine soit Mme Laurence Bouchard de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM.

3) 23-12-230 : Augmentation Marge de Crédit

CONSIDÉRANT la demande du conseil municipal de vouloir augmenter la marge de crédit à 25% des revenus de taxation;

CONSIDÉRANT les revenus de taxation 2022 se chiffre à 238 968.00\$ dans le rapport de financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire une demande auprès de notre institution bancaire qui est la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest de faire augmenter notre marge de crédit de 10 milles dollars soit passée de 50 milles à 60 milles dollars et de nommés Madame Lise Bégin, directrice générale de faire la demande pour et au nom de la Municipalité de La Reine pour la signature des documents relatif à la demande

4) 23-12-231 : Demande de location pour la pépinière de la municipalité

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise Stellaire pour un prêt de la pépinière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil ne veut pas surutiliser la pépinière de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité de refuser cette demande de prêt pour la pépinière.

5) 23-12-232: Vacances Directrice Générale

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser les dates de vacances de la directrice générale en février 2024 et de mandater la directrice générale adjointe à la remplacer.

6) **23-12-233 : Horaire du bureau municipal période des fêtes**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal du 25 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.

7) **23-12-234 : Calendrier des séances régulière du conseil municipal 2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier 2024 des dates décidées par les élus pour les assemblées régulières de 2024 et d'afficher l'avis public.

8 janvier	5 février	4 mars
8 avril	6 mai	3 juin
8 juillet	5 août	9 septembre
7 octobre	4 novembre	2 décembre

8) **23-12-235 : Autorisation paiement facture de décembre 2023**

ATTENU QUE la période de fin d'année est le 31 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à payer les factures datées jusqu'au 31 décembre 2023.

9) **23-12-236 : Renouvellement Entente déneigement M. Rock Chabot 2024-2025**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de déneigement de M. Roch Chabot pour 2023-2024 au même montant que l'an dernier

10) **23-12-237 : Renouvellement Contrat 2024 Sureté du Québec**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de 2024 de la Sureté du Québec au montant de 14 933.00\$

11) **23-12-238 : Renouvellement Adhésion de la FQM 2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler l'Adhésion de la FQM pour 2024 au montant de 1085.72\$ plus taxes.

12) **23-12-239 : Renouvellement du contrat d'incendie 2024**

CONSIDÉRANT QUE la caserne des pompiers Dupuy est notre caserne de référence selon le schéma de couverture de risque et de plan de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la caserne des pompiers de Dupuy s'est joint à la caserne des pompiers de la Ville de La Sarre en ce qui a trait à de meilleurs services offerts par eux, au niveau la prévention en sécurité en incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité d'aller aussi avec une entente avec la caserne des pompiers de Dupuy en lien avec la caserne des pompiers de La Sarre pour un montant de 34 691.00\$ qui sera partager entre les deux casernes.

13) 23-12-240 :Renouvellement contrat d'assurance FQM 2024

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat d'assurance 2024 avec la FQM pour un montant de 18540.00 plus taxes.

14) 23-12-241 :Renouvellement Cotisation au Réseau Biblio 2024

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat du réseau de la Biblio 2024 et de payer la cotisation au montant de 2092.13\$ plus taxes

**15) 23-12-242 :Affectation 2024 d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées
À la tenue d'une élection**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 5 000 \$;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité du conseil d'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 1250\$ pour l'exercice financier 2024 ;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

16) 23-12-243: Renouvellement de l'entente 2024 relative au contrôle des animaux

Il est proposé et résolu à l'unanimité du conseil de renouveler l'entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA pour 2024 pour un montant de 1 144.90 \$

17) 23-12-244 :Dépôt de la soumission et acceptation du contrat pour la cueillette et le transport des matières et le transport des matières résiduelles et de matières recyclables pour l'année 2024.

CONSIDÉRANT l'offre de contrat reçue des Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), relativement à la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables pour l'année 2023.

CONSIDÉRANT l'annexe 1 de ladite entente à l'effet que lors de circonstances difficiles dues à des conditions météorologiques rendant la chaussée glissante ou enneigée, certaines rues ou rangs pourraient être reportés ou annulés lors des collectes hebdomadaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter l'offre de service reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), pour l'année 2024, au montant de 30 600 \$, plus les taxes applicables, incluant les frais d'administration, les voyages supplémentaires, excluant la collecte des encombrants,
- D'appuyer les conditions énumérées à l'annexe 1 de l'offre de services, la municipalité devra toutefois agir prioritairement lors de situations difficiles afin d'éviter les frais supplémentaires dus aux conditions climatiques,
- D'autoriser la mairesse, Mme Fanny Dupras-Rossier, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

18) 23-12-245 :Entente Salariale 2024 employés

Il est proposé et résolu à l'unanimité de verser une augmentation de 3 % au employés pour 2024 ou de modifier l'entente salariale déposé au dossier de certains employés.

19) 23-12-246 :Renouvellement logiciel CIM

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat du logiciel CIM pour 2024 au montant de 3 990.00\$ plus taxe.

20) 23-12-247 :Entente intermunicipale relative en matière de sécurité incendie

Il est proposé et résolu à l'unanimité de nommer la mairesse Madame Fanny Dupras-Rossier et la directrice générale M. Lise Bégin a signé l'entente intermunicipale relative en matière de sécurité incendie Ville de La Sarre.

21) 23-12-248 :Rénovation Clôture Agriculteur dans les rangs

CONSIDÉRANT QU'aucune loi oblige selon l'inspecteur de la municipalité de La Reine de payer complète ou en partie la clôture pour les agriculteurs.

Il est proposé et résolu à l'unanimité de ne plus payer en partie la clôture du citoyen qui nous présentais aux deux ans, une facture de réparation et cela entre en vigueur à partir de 4 décembre 2023.

22) 23-12-249 :Nomination d'un représentant et renouvelle adhésion Club Nautique Lac Abitibi

Il est proposé et résolu à l'unanimité de de nommer M. Réal East comme représentant du Club Nautique Lac Abitibi et de renouveler l'adhésion.

23) 23-12-250 :Nomination DGA comme Greffière adjointe

Il est proposé et résolu à l'unanimité de nommer au même titre que la DG, la DGA comme Greffière adjointe durant les assemblées municipale et pour les élections.

24) 23-12-251 :Adhésion Regroupement Fédération Producteurs Forestiers

Il est proposé et résolu à l'unanimité de nommer M. Réal East responsable du regroupement à la fédération des producteurs forestiers.

25) 23-12-252 :Implication PG Expédition 3 février 2024

Il est proposé et résolu à l'unanimité de s'impliquer dans l'expédition PG qui aura lieu de 3 février 2024 et mandater le contremaitre pour répondre à leurs demandes s'il y a lieu durant cette journée.

26) 23-12-253 :Démission Élus #3

CONSIDÉRANT le dépôt de la lettre de démission de la conseillère #3;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de prendre acte de cette démission en date du 4 décembre 2023.

27) 23-12-254 : Démission Élus #4

CONSIDÉRANT le départ précipité de la conseillère #4;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de prendre acte de départ précipité en date du 4 décembre 2023.

28) 23-12-255 : Politique de confidentialité de la municipalité de La Reine

Une copie de cette politique peut être demandé au bureau municipal en tout temps.

23-12-256 : Confection du Journal L'Entrain

Il est proposé et résolu à l'unanimité de que le journal L'entrain fait mensuellement soit fait pendant les périodes de bureau par la responsable.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. VARIA : SUJETS DIVERS

-Les élections pour les deux postes disponibles au conseil municipale devraient avoir lieu en mars 2024.

14. 23-12-257 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE Il est 20h36.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2. 23-12-258 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation de la séance en titre, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire; il est __h__
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption du budget de la municipalité de La Reine pour l'exercice financier débutant le 1 janvier au 31 décembre 2024;
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
6. Clôture de la séance. (__ : __)

3. 23-12-259 ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE POUR L'EXERCICE FINANCIER DÉBUTANT LE 1ER JANVIER 2024 ET SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la municipalité, pour l'année financière 2024, comme suit:

	<u>REVENUS</u>
<u>TAXES</u>	
<u>TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</u>	
- Taxe foncière générale	110 813\$
- Taxe générale-SQ	14 933\$
- Taxe générale-protection incendie	34 691\$
<u>TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX</u>	
- Eau	55 457\$
- Égout	2 420\$
- Ordures et matières recyclables	61 132\$
<u>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES</u>	
- Compensation terres publiques	1 041\$
<u>AUTRES SERVICES RENDUS (LOCAL)</u>	
- Location stationnement bloc 6	450\$
- Voirie: Autre service déneigement	360\$
- Loisirs et culture (location salle)	700\$
- Loyer locaux organismes	750\$
- Journal communautaire	300\$
- Loyer (3A, 3 ^e avenue Ouest)	6 600\$
- Inscriptions gym.	500\$
- Téléphone Fermières	300\$
<u>IMPOSITION DE DROITS</u>	
- Licences et permis	250\$
- Droits de mutations immobilières	2 500\$
- Droits exploitants gravière	
- Étude dérogations mineures	
<u>INTÉRÊTS</u>	
- Intérêts sur arrérages de taxes	2 000\$
<u>AUTRES REVENUS</u>	
<u>TRANSFERTS</u>	
- Compensation provenant de la TVQ	18 245\$
- Péréquation	129 788\$
- Entretien réseau routier	198 300\$
- Transport-autre	16 000\$
- Matières résiduelles	9 094\$
- Subvention PRIMEAU	40 280\$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>706 904.</u>

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Conseil municipal	32 668\$
- État de Collocation (Vente pour taxes)	300\$
- Gestion financière et administrative	119 873\$
- Greffe	621\$
- Évaluation	10 730\$
- Autres	6 000\$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Police	14 933\$
- Protection contre les incendies	34 691\$
- Sécurité civile	400\$
- Sécurité - autre	1 145\$

TRANSPORT

RÉSEAU ROUTIER

- Voirie municipale	160 897\$
- Enlèvement de la neige	48 862\$
- Éclairage des rues	3 500\$
- Transport adapté	6 000\$
- Autres (gravière)	200\$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Approvisionnement et traitement eau potable	38 055\$
- Réseau de distribution eau potable	19 068\$
- Traitements des Eaux Usées	621\$
- Réseau d'égout	2 420\$
- <u>Matières résiduelles – Déchets domestiques</u>	
- Collecte et transport	25 836\$
- Élimination	13 967\$
- <u>Matières résiduelles - Matières recyclables</u>	
- Collecte, transport, centre de récupération, et Tri et conditionnement	17 952\$
- Matériaux sec	2 618\$
- Plan de gestion matières résiduelles	644\$
- Cours d'eau et environnement	115\$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Logement social (HLM)	10 200\$
-------------------------	----------

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Aménagement, urbanisme et zonage	5 274\$
- Promotion et développement économique	2 013\$
- Rénovation urbaine	1 000\$

LOISIRS ET CULTURE

- Centre communautaire	23 806\$
- Parcs et terrains de jeux	15 253\$
- Contributions autres organismes	2 300\$
- Bibliothèque	3 874\$
- Autres (réseau à large bande, inforoute)	848\$

FRAIS DE FINANCEMENT

- Intérêts sur emprunt	21 000\$
- Frais annuels carte de crédit	70\$

AFFECTATIONS

- Financement des investissements en cours	59 150
--	--------

TOTAL DES DÉPENSES 706 904 \$

4. 23-12-260: **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024-2025-2026, tel que présenté au conseil

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. 23-12-261 : **CLÔTURE DE LA SÉANCE** Il est 19h15

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE **TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2023 À 19h15**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2. 23-12-262 : **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire; il est __ h __
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption du règlement #256 de taux de taxation et les tarifications pour l'année 2024
4. Période de questions portant exclusivement sur le taux de taxation et les tarifications pour l'année 2024
5. Clôture de la séance. (__ : __)

3. 23-12-263 : **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 256 SOIT :**
« RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 »

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de La Reine désire déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2024;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2023 et que la présentation d'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité que le règlement suivant soit adopté :

Article 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2. Taxes sur la valeur foncière

2.1 Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année financière 2024, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, comme suit:

Taxe foncière générale:	0.6913 \$ du 100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec	0.0932 \$ du 100\$ d'évaluation

Article 3. Tarification

3.1 Qu'un tarif soit imposé et prélevé pour l'année financière 2024, de tous les propriétaires de résidences, commerces et industries desservis par les services suivants:

Tarification pour le service d'aqueduc:

- 482.04 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation. Une unité de logement consistant en une pièce ou un groupe de pièces communicantes ayant une entrée distincte, servant ou destinée à servir de résidence ou de domicile à une ou plusieurs personnes et où l'on peut généralement préparer et consommer des repas, vivre et dormir.
- 651.51 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 1380.22 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

Tarification pour le service d'égout:

- 20.29 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- 28.85 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 50.06 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

3.2 Tarification pour le service de cueillette, de transport et de disposition des matières résiduelles et des matières recyclables, aux propriétaires de résidences, commerces et industries situés sur le territoire de la municipalité:

- 288.08 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- 384.88 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 705.62 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

- 165.62 \$ pour les résidences d'été.

3.3 Tarification pour le service incendie:

- 75.00 \$ par porte (Immeuble d'une valeur supérieur à 1500.00 \$)
- 30.00 \$ par terrain vague (d'une valeur supérieure à 2200.00 \$)
- Sommes manquantes: taux de taxation établi à 0,1112 \$ du 100\$ d'évaluation

3.4 Le tarif est payable par le propriétaire, que l'unité de logement, commerce ou industrie soit utilisé ou vacant.

Article 4. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ à la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023.

Date de l'affichage de l'avis de la publication du règlement: 19 décembre 2023.

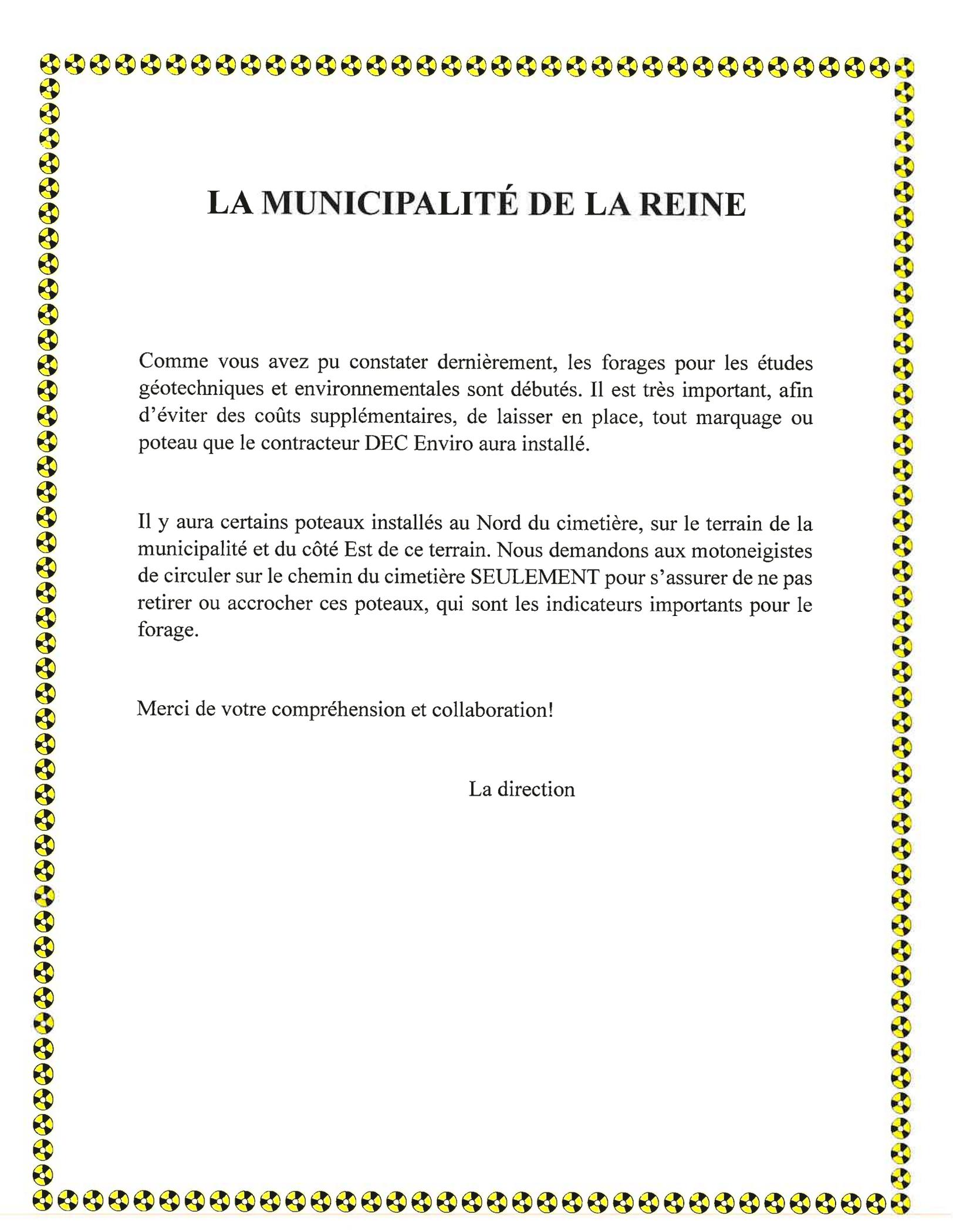
4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. 22-12-264 CLÔTURE DE LA SÉANCE Il est 19h38

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804



LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE

Comme vous avez pu constater dernièrement, les forages pour les études géotechniques et environnementales sont débutés. Il est très important, afin d'éviter des coûts supplémentaires, de laisser en place, tout marquage ou poteau que le contracteur DEC Enviro aura installé.

Il y aura certains poteaux installés au Nord du cimetière, sur le terrain de la municipalité et du côté Est de ce terrain. Nous demandons aux motoneigistes de circuler sur le chemin du cimetière SEULEMENT pour s'assurer de ne pas retirer ou accrocher ces poteaux, qui sont les indicateurs importants pour le forage.

Merci de votre compréhension et collaboration!

La direction



MUNICIPALITÉ DE LA REINE

1, 3^e avenue Ouest
La Reine (Québec) J0Z 2L0
Tél: 819-947-5271 Téléc.: 819-947-5271
Courriel: lareine@mrcao.qc.ca

APPEL D'OFFRE

En octobre dernier, nous avons ouvert un appel d'offre pour un camion 10 roues de marque International 9200 moteur Cummins M15, remisé et non plaquable avec près de 1,130,000 km au compteur :

La mise de départ était à 10,000\$ et nous n'avons reçu aucune offre.

Dernièrement, nous avons reçu une offre en dessous du prix demandé. Afin d'être équitable, nous offrons la possibilité à tous de faire une proposition.

Si vous désirez voir la marchandise ou pour toute question, contactez Jonathan Branconnier **au 819-301-3706**

Vous devrez déposer votre offre dans une enveloppe cachetée, au bureau municipal ou dans la boîte de dépôt dans l'entrée du centre communautaire au plus tard

Le 1 février 2024 à 16h00.

L'attribution de la vente se fera lors de l'assemblée de conseil du 5 février 2024

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE

Semaines 21 janvier au 25 février 2024



- D. 21 janv. 11hrs Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
- D. 28 janv. 11hs. (049-17) Anna Brousseau – Quête des funérailles
(013-20) Blaise Caron – Quête des funérailles
- D.4 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher
- D. 11 fév. 11hs. (062-13) Daniel Charrois – Quête des funérailles
(019-18) Gilberte Blais- Johanne Blais
- D. 18 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
- D. 25 fév. 11hrs. (021-19) Jeannine Blais – La famille Bertrand Blais
(046-19) Jeannine Soulard – Quête des funérailles



QUÊTES :

Mois de décembre 2023

Quête : 523.05 \$ **Prions** : 42.00\$ **Dîmes** : 650.00\$
Autres revenus messes : 10.00 \$ **Revenus organisations** : 210.00\$
Autres revenus registre : 15.00\$ **Don** : 1500.00\$



CONFIANCE : Hugues Saint-Cyr

Lorsque dans ta vie tout semble obscur, vide, sans sens
Et que tu ne sais plus pourquoi tes mains bougent et ta langue parle.
Lorsque tu ne reconnais plus l'endroit où tu es, ni le chemin où tu vas
Et que tes yeux ne voient plus d'horizon.
Alors fait comme le petit enfant apeuré.
Avec une confiance absolue, il regarde son père et met sa main dans la sienne.
Toi invoque le Seigneur avec foi, amour et humilité.
Son amour illuminera les beautés que tu ne vois plus.
Celles qui depuis toujours brillent dans ton existence, en toi et autour de toi.
Alors le chemin que tu dois parcourir te semblera tellement plus beau et plus facile.
Gloire à Dieu pour ce qu'il nous offre chaque jour de notre vie



BONNES SEMAINES!

.....



Fière

de notre Patrimoine!

Nos réunions régulières débuteront en février.

Au programme : Cuisine : Chocolat que c'est bon

Tricot : Châle

Couture : La base de la courtepointe

Divers : Macramé

Les métiers sont montés, 2 linges à vaisselle différents.

Pour les jeunes, à partir de 8 ans, qui voudraient apprendre le fonctionnement d'un métier à tisser, je suis disponible les samedis. Vous n'avez qu'à me téléphoner pour prendre un rendez-vous, on se rendra au local, et, après explications, vous pourrez faire une pratique de tissage. Des petites serviettes sont montées, il vous faudrait env. 2h . pour tisser la vôtre. Tél. : 819-947-6401 Bienvenue à tous!

Nous désirons vous rappeler que vous êtes toujours les bienvenues les mercredi p.m., que ce soit pour tricoter, ou simplement pour échanger.

Angèle Thouin

Com. Communications.

REPAS COMMUNAUTAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE!

C'est grâce au programme d'appui à l'action bénévole de notre député Mme Suzanne Blais que nous sommes en mesure de reprendre les repas communautaires mensuel à **moindre coût**.

24 janvier à 17h00 : 10\$ par personne, 5 ans et plus

Comprend : soupe, plat principal, desserts, thé, café

Il est possible de commander des repas pour sortir, et pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer seulement, la livraison à domicile sera offerte. Pour nous aider à mieux planifier, nous vous demandons de réserver à l'avance auprès de Sylvie Perreault 819-301-1555 ou Angèle Thouin 819-947-6401.

Si vous avez envie de fraterniser, vous pouvez arriver en après-midi et venir jaser, jouer aux cartes, crible, scrabble, etc

NOUS SOMMES HEUREUX DE REPENDRE CET ACTIVITÉ ET NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

Organisé par le Club de l'Amitié du 3^e Âge de La Reine!



VIVE L'HIVER!

C'est grâce à de nombreux bénévoles que notre communauté peut profiter des sports d'hiver suivants :



La patinoire située à l'entrée du village, dans le parc. Il y a même des pelles à votre disposition si nécessaire 😊 et une cabane chauffée pour chauffer les patins.



Le sentier de ski de fond très agréable. Le départ est situé du côté ouest du garage municipal, sur la 3^e Avenue Est



Le sentier de raquette illuminé. Le départ est situé derrière le centre communautaire, du côté boîte postale. Il y a même un abri pour une pause repas, une belle activité familiale.

Appel à tous âme!

Le triomphe de la foi justifiante (méditation sur Romain 8.34)

L'au-delà : J'écoutais l'autre jour, sur internet, un prêcheur évangéliste bien connu, Mario Massicotte, plus haut que moi. J'en ai encore appris, je crois que nous sommes sur la terre pour apprendre et pour chercher les choses d'en haut. Alors, M. Massicotte nous demande à quelle distance se trouve l'au-delà d'après vous? Eh bien, l'au-delà se trouve à un souffle. Cessons de respirer et nous y voilà. J'ai été un peu surpris, mais j'ai aimé ça. C'est vrai, nous sommes à un souffle d'où, de quoi? M. Massicotte nommait son message : l'autre dimension, d'ailleurs les scientifiques y croit aussi, et il y en aurait plusieurs. Jésus (Jean 14.2) que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, bien mystérieuse mais aussi merveilleuse révélation. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi. Vous savez où je vais et vous en savez le chemin. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas, comment pouvons-nous en savoir le chemin? Jésus lui dit : je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Le croyez-vous? Moi oui. Je n'invente rien.

La demeure du royaume des cieux, où Dieu a son trône et Jésus assis à la droite du Père comme souverain, sacrificateur et qui intercède pour nous pécheurs, avec tous les anges et les rachetés, le peuple du royaume des cieux, c'est là que nous nous retrouverons après la mort, comme mort signifie "séparer", le corps qui est formé de la poussière de la terre y retourne, l'âme et l'esprit qui vient de Dieu retourne à lui. Mais là attention : Plusieurs en seront affectés, dans quelle demeure? C'est terrifiant, il y a des mondes ou demeures infiniment pire qu'ici.

Il y a les justes et les injustes. Qui sont-ils? C'est Dieu qui justifie (Rom. 8.33) Celui qui a la foi en Jésus Christ sans contredit, le mystère de la piété est grand, celui qui a été manifesté en chair, justifié par l'Esprit, vu des anges, prêché aux gentils, cru dans le monde, élevé dans la gloire, celui-là est mon Seigneur et sauveur bien aimé. Celui qui croit en lui est justifier, purifier, laver de ses péchés. L'agneau de Dieu qui enlève le péché de l'homme, qui purifie son âme. C'est par la foi justifiante! Les injustes, ce sont ceux qui refusent le salut de Dieu, les rieurs, les moqueurs qui refusent de se repentir, qui préfère les ténèbres à la lumière. Dieu est lumière. Ils seront éjectés dans les ténèbres pour l'éternité, c'est terrifiant. Réfléchissez-y, ça presse.

Dieu vous aime!

Jean Boudreau, évangéliste



BYE BYE 2023

Volume 15, Numéro 1, Janvier 2024

COMMENCER LA NOUVELLE ANNÉE DU BON PIED

BIENVENU 2024

Trouvez-vous, comme moi, que débuter une nouvelle année a quelque chose d'excitant, de grisant? On imagine de nouveaux projets, on se fixe de nouveaux objectifs... on prend même quelques résolutions.

À l'aube d'une nouvelle année, histoire de partir du bon pied, j'aime bien faire une petite rétrospective de la cuvée qui s'est terminée. Ainsi, je vous propose, dans cette première Chronique verte de 2024, un retour sur les sujets explorés au cours de la dernière année, de réfléchir sur les actions qui ont été posées et de déterminer celles qui pourront l'être en 2024.

Cibons de nouveaux objectifs qui comportent un juste degré de défi afin que tous les membres de notre famille, et nous-même, soyons et restons motivés tout au long de l'année.

FÉVRIER 2023 : RECYCLER... RÉCUPÉRER... S'AMUSER!

Aujourd'hui, de nombreux programmes existent pour encourager et faciliter le recyclage. Nous sommes de plus en plus sensibilisés à la préservation de l'environnement. Plusieurs personnes changent leurs habitudes, leur façon de consommer et effectuent divers gestes écoresponsables tous les jours. Réutiliser et recycler les objets du quotidien pour les transformer en objets pratiques est un bel exemple. Faites aussi votre part, avec un peu d'imagination, tout est possible!



MARS 2023: MÉNAGE DU PRINTEMPS ÉCORESPONSABLE

PSSST!!! Êtes-vous comme moi?

Penser au printemps qui arrive me donne le goût d'ouvrir grandes les fenêtres et la motivation de tout nettoyer et de dépeussier. Ça y est... la fièvre du ménage monte dans mes veines. Nettoyage de la maison, tri des vêtements, lavage des fenêtres... tout y passe! C'est le moment de penser rangement et réorganisation! Répandez un air de fraîcheur dans votre maison.



JUIN 2023 : DÉMÉNAGER ET ÊTRE ÉCOLO... ÇA SE PEUT?

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète.



JUILLET 2023 : C'EST LE TEMPS DES VACANCES...

ABORDABLES ET ÉCORESPONSABLES, C'EST POSSIBLE!

Dans notre vie de tous les jours, nous sommes soucieux de réduire notre empreinte environnementale. Il est parfois plus difficile de faire des choix écolos pendant la période des vacances. Consultez la Chronique verte de juillet afin de vous aider à garder vos bonnes habitudes et à minimiser votre impact sur la planète.



SEPTEMBRE 2023 : MAISON ST-ANDRÉ ABITIBI-OUEST

La Maison St-André Abitibi-Ouest est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de venir en aide aux personnes à faible revenu, ou vivant une situation socio-économique difficile. Découvrez leurs activités dans la Chronique verte de septembre.



OCTOBRE 2023 : À L'AUTOMNE... PENSONS FEUILLYCLAGE

L'automne est là. C'est le temps idéal pour penser FEUILLYCLAGE !!!

NOVEMBRE 2023 : SAVIEZ-VOUS QUE...

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En Abitibi-Ouest, plus précisément à La Sarre, se trouve le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) qui comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion, par conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest.



DÉCEMBRE 2023 : ET SI... ON « ZAPPAIT » NOËL ???

Et si on décidait de ne plus célébrer Noël puisqu'il s'agit d'une fête devenue trop commerciale? Pourtant, cette période s'avère un moment d'arrêt où la magie s'invite dans nos maisons. Et si au lieu de tout balayer du revers de la main on revenait à l'essentiel : le partage, l'entraide et les nombreuses heures à s'amuser dans la neige?



ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

LE PRINCIPE DES 3RV
Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671
mrcao@mrcao.qc.ca

Commanditaires



30 ans déjà !



West Fraser



**Municipalité
de La Reine**

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Février 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Séance du conseil	6 BIBLIO	7 	8	9	10
11	12	13	14 	15	16	17
18	19	20 BIBLIO	21 	22	23	24
25	26	27	28 	29		